

COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE

Réunion du jeudi 21 octobre 2021 à 9h30 à St-Lô et en visioconférence

Invités	Présent	Excusé
Dr Beuron Frank (titulaire-secteur nord)		X
Dr Delhostal Jean (titulaire-secteur sud)	X	
Dr Rivière Gaëlle (suppléante-secteur sud)		X
Ginette Robine (titulaire-secteur sud)	X	
Valérie Hélie (titulaire-secteur sud)		X
Karine Deneef (titulaire-secteur nord)	X	
Mélanie Albaret (suppléante-secteur nord)		X
Charline Letouzé (titulaire-secteur centre)		X
Audrey Chapron (titulaire-secteur centre)	X	
Marion Lefeuvre (titulaire-secteur sud)	X	
Elodie Labbey (suppléante-secteur sud)		X
Madeline Deboislore y (titulaire tous secteurs)	X	
Caroline Blot (suppléante tous secteurs)		X
Pascale Lemasle (titulaire-secteur sud)		X
Muriel Legand (suppléante-secteur sud)	X	
Nelly Diligence (titulaire-secteur centre)	X	
Annick Trevel (suppléante-secteur centre)	X	
Sandrine Hureaux (titulaire tous secteurs)	X	
Audrey Ryckewaert (suppléante tous secteurs)		X
Julien Schoonheere (Chargé de la Qualité et des projets)	X	
Pierrick Martin (Directeur Général)	X	
Didier Morisset (Président)		X

Ordre du jour

1. Point sur les commissions
2. Point sur les groupes de travail internes et externes (PDP, information sensibilisation Pascale...)
3. Présentation des relais de prévention par Caroline
4. Objectifs chiffrés Projet de Service : comment les mettre en place
5. Visite médicale de fin de carrière : responsabilité du médecin ? organisation ? Anciennes expo CMR ?
6. Rôle du Service et du médecin du travail dans l'obligation de vaccination et dans le pass sanitaire
7. Retour sur la fusion
8. Remplacement de l'animateur
9. Formation des membres CMT
10. Questions diverses

Compte rendu

1. Point sur les commissions

➤ Commission TMS :

Plusieurs projets ont été évoqués et une nouvelle date de réunion sera définie post-fusion afin d'intégrer les membres de l'ASTB.

Karine Deneef informe qu'elle a présenté la partie PRAP en réunions de secteurs auprès des IDEST et des IPRP.

➤ Commission Hygiène de vie :

Dernière réunion le 21 septembre et prochaine le 16 novembre.

Julien Schoonheere informe que le groupe est en phase d'arrêter le contenu du nouveau module de sensibilisation « Capital Santé et Travail » à destination des entreprises soumises aux horaires atypiques et/ou comprenant des postes de sécurité.

Cette sensibilisation, d'une durée d'1h30, sera proposée aux équipes pour pouvoir les dispenser en sachant qu'elle se décline en 4 volets (Introduction – Activité physique et sportive (Questionnaire Ricci et Gagnon puis Exercices pratiques) – Pratiques addictives (Jeux lunettes avec mise en situation de travail et Court-métrage) – Sommeil (Questionnaires et/ou e-learning Sommeil en collectif) – Alimentation et nutrition (Jeu de l'assiette parfaite).

Le groupe a demandé d'intégrer dans la Fiche d'Entreprise quelques éléments concernant l'hygiène de vie.

➤ Commissions CMR :

Suite à la réunion du 7 octobre dernier, le groupe a bien avancé sur le contenu de la conduite à tenir pour les salariés en âge de procréer avec un focus sur les perturbateurs endocriniens.

Il y aura un item dans la Fiche d'Entreprise sur les substances préoccupantes.

L'information des équipes concernant l'amiante devrait se faire au cours du 1^{er} trimestre 2022 car le groupe est en discussion avec un intervenant de la CARSAT, M. Daniel Leroy, ingénieur en prévention spécialisé dans le risque chimique.

➤ Commission Santé mentale :

Dernière réunion le 16 septembre et prochaine le 16 novembre en sachant que Sandrine Hureaux est dorénavant pilote de cette commission.

La trame d'étude de poste charge mentale (outil créé à l'issue d'un groupe de travail IPRP) a été présentée en réunions de secteurs auprès des IPRP et des IDEST du Secteur Nord. Elle sera diffusée ultérieurement à l'ensemble du service.

➤ Commission EvRP-FE :

La Fiche d'Entreprise est en fin de circuit de validation et le mode opératoire sur la réalisation de l'image santé travail est réalisé. Leur diffusion interviendra à la fin du mois d'octobre.

La prochaine réunion est prévue le 22 novembre.

2. Point sur les groupes de travail internes et externes (PDP, information sensibilisation Pascale...)

▪ Groupe innovation :

L'image santé travail et PréV'Entreprise ont été présentés par le Dr Rivière et Mélanie Koellsch les 28 et 30 septembre en réunions de secteurs médecins.

Le bilan de la phase 1 de lancement sera effectué le 7 octobre avant le déploiement.

M. Martin fait savoir que les adhérents expriment le bien-fondé de cette image santé travail et indique que c'est un bon outil de discussion.

Concernant les relais de prévention, la phase de tests est lancée depuis le 20 septembre.

La prochaine réunion plénière interviendra au cours du 1^{er} trimestre 2022.

▪ Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) :

La 3^{ème} réunion a eu lieu le 11 octobre et la prochaine interviendra le 8 novembre.

Le groupe va travailler sur le process de l'organisation de la cellule et M. Martin demande à faire preuve de prudence tant que les décrets ne sont pas sortis.

▪ Groupe apprentis :

La prochaine réunion interviendra le 29 novembre.

▪ **Groupe PRAP :**

Karine Deneef informe que 2 formatrices sur le Nord quittent le Service et qu'elle présentera le vendredi 22 octobre sur ce secteur les outils à utiliser en cas de besoin.

Elle demande si les PRAP feront partie du socle commun avec la réforme ? et si des nouvelles formatrices seront formées ?

M. Martin répond qu'il faudra réaliser un bilan pour connaître l'intérêt de cette sensibilisation PRAP et savoir si le besoin mérite autant d'investissement car à ce jour on ne sait pas.

▪ **Information sensibilisation de Pascale Lemasle :**

Des démonstrations seront effectuées par Pascale Lemasle le 15 novembre à St-Lô.

La fiche action du Projet de Service « conseils et renforts posturaux » a été mise à jour et présentée aux membres qui n'ont pas soulevé de questions.

Julien Schoonheere indique que la sensibilisation de Pascale répond à une action du Projet de Service.

Les membres de la CMT émettent un avis favorable sur le projet de Pascale Lemasle et valident donc ce projet.

3. Présentation des relais de prévention par Caroline Lemarchand

Ce projet, à ce jour en test et issu du groupe innovation, cible les TPE (<20 salariés) et a pour objectif de rendre acteur le salarié dans la prévention pour son entreprise.

La démarche s'effectue en 3 étapes : inscription via une convention signée, suivi des 4 modules et réalisation du Document Unique, en mettant en avant 3 actions de prévention réalisables, remise du label relais de prévention et réaliser les 3 points de progrès établis.

Le test actuel s'effectue avec 6 entreprises et 7 relais de prévention (2 relais dans une entreprise) en sachant que le relais de prévention peut être soit un salarié soit l'employeur.

Les 2 premiers modules ont été effectués les 20 septembre et 11 octobre, le 3^{ème} est prévu le 15 novembre et le 4^{ème} le 6 décembre.

Muriel demande comment ces relais de prévention ont été trouvés ?

Caroline Lemarchand répond qu'il y a eu un démarchage de fait en ciblant les entreprises du secteur Centre.

Caroline a présenté le projet du processus puis la convention d'engagement en sachant que l'optique est d'accompagner les relais de prévention qui doivent s'engager sur 3 actions.

L'objectif de base est d'avoir un interlocuteur dans l'entreprise sensibilisé à la question de la prévention et de la santé au travail.

M. Martin indique qu'il y a l'engagement de l'entreprise, de la personne relais et du Service et que l'après compte énormément. Il ajoute que la notion de label n'a pas de sens mais qu'il faudrait étudier la remise d'une attestation pour ainsi suivre son évolution.

4. Objectifs chiffrés Projet de Service : comment les mettre en place ?

Afin de mettre en place ces objectifs chiffrés, il est proposé de définir le pilote de l'objectif ainsi que le chargé d'action. Les membres de la CMT valident cette proposition.

M. Martin fait savoir que le Projet de Service sera celui de SISTM lorsque la fusion-absorption avec l'ASTB sera effectuée et qu'il n'y aura pas d'autres objectifs que ceux indiqués dans le tableau.

Il demande à revoir les objectifs en quantitatif.

AXES	OBJECTIFS	OBJECTIFS CHIFFRES	Pilote de l'objectif	Chargé d'action
EVRP	Développement et pérennisation sensibilisation DU	3 sensibilisations DU (webinaire ou présentiel) par an	Référente sensibilisation	Référente sensibilisation + animateurs
	Faire évoluer la FE	A partir de janvier 2022, 70% des nouvelles FE avec outil image santé travail Délai de 6 mois entre la participation sensibilisation DU et la mise à jour de la FE	Pilote de la commission EVRP	Commission EVRP / Direction / Membres d'équipes santé travail

AXES	OBJECTIFS	OBJECTIFS CHIFFRES	Pilote de l'objectif	Chargé d'action
	Toxistat, un outil innovant	2 000 FDS associées par an (objectif déjà atteint cette année)	JOHANN	Membres d'équipes pluri
Postures contraignantes	Accompagner les entreprises dans la création de nouveaux postes et/ou l'acquisition de nouveaux équipements	Pas de maîtrise de la demande		
	Rendre les salariés acteurs aux risques	100 salariés formés IBC ou 2S (actuellement, 2 sensibilisations par an par formatrice avec 10 personnes par sensi)	Référente sensibilisation	Formatrices PRAP
Hygiène de vie	Sensibiliser sur le thème de l'hygiène de vie	3 sensibilisations (webinaire ou présentiel) par an au minimum	Référente sensibilisation	Commission hygiène de vie + membres d'équipes
	Eveiller et informer les salariés en âge de procréer sur leur environnement de travail	Pas d'objectif chiffré		
Communication	Communication autour de la santé des dirigeants	Plan de communication en cours par Hélène-Sophie : 3 informations par an (1 par secteur)	Responsable communication	Responsable communication
	Poursuivre l'information sur les missions du Service	1 forum d'ici 2023 (axe santé au travail – rôle des acteurs – thématiques projet de service + future réforme)	Responsable communication	Responsable communication- Direction-Pilotes de commissions -
RPS	Risques psychosociaux dans la FE	3 réunions physiques avec présentation orale du nouvel outil RPS dans la FE	Pilote commission santé mentale	Commission Santé mentale / EVRP / membres d'équipes
	Contribution à l'axe QVT du RPS	Pas d'objectif – définition des besoins		
	Veille épidémiologique spécifique aux RPS	1 requête statistiques sur les thèmes vécu et satisfaction au travail par semestre	Référente épidémiologiste	Référente épidémiologiste – commission santé mentale- membres équipes : médecins - infirmiers

5. Visite médicale de fin de carrière : responsabilité du médecin ? Organisation ? Anciennes expo CMR ?

Monsieur Martin informe qu'il existe un groupe de travail au niveau de Présanse National pour définir ce qu'il faut faire et qu'il faut donc attendre les résultats.

Dr Delhostal indique qu'il a eu des demandes d'entreprises en sachant que ce type de visite est de la responsabilité de l'employeur et que cela concerne les catégories SIR actuelles.

M. Martin explique que suite à la sortie du décret, il y a eu beaucoup de questions des Services de Santé au Travail en sachant que l'objectif a du sens mais que le médecin définit ses priorités quant aux autres visites à effectuer.

Tant que nous n'avons pas la base de données harmonisée au niveau national pour le transfert des dossiers médicaux, c'est compliqué.

S'il y a des questions sur cette visite médicale de fin de carrière, il faut savoir que c'est du suivi individuel médical et que chaque médecin définit ses priorités de suivi. C'est donc au médecin de répondre à la question.

M. Martin indique qu'au vu des recommandations de la Haute Autorité de Santé, le seul dossier médical valable est celui informatisé.

6. Rôle du Service et du médecin du travail dans l'obligation de vaccination et dans le pass sanitaire

M. Martin a transféré le 20 octobre aux médecins l'actualisation des questions / réponses provenant de la Direction Général du Travail.

Actuellement, La Manche a le plus fort taux de vaccination et le taux d'incidence est plus bas donc c'est normal qu'il n'y ait plus de besoin en vaccination mais lorsque la problématique de la 3^{ème} dose va revenir, le Service risque d'être sollicité de nouveau.

A ce jour, la vaccination de la grippe ne fait pas partie du rôle du Service de Santé au Travail mais cela changera peut-être avec le décret.

L'ambiguïté est la mission que l'on incombe au Service par rapport au volontariat du médecin du travail.

M. Martin précise que l'on ne contrôle pas le pass sanitaire.

7. Retour sur la fusion

M. Martin informe que le projet de traité de fusion SISTM – ASTB a été signé le 1^{er} octobre dernier entre les 2 Présidents en sachant que c'est une fusion-absorption effective au 1^{er} janvier 2022 et que le Service se nommera Service Interprofessionnel de Santé au Travail Ouest Normandie.

La 1^{ère} AGE SISTM interviendra le 1^{er} décembre 2021 et si le quorum n'est pas atteint, il est prévu une 2^{ème} AGE le 17 décembre 2021. L'AGE de l'ASTB interviendra le 17 décembre 2021.

M. Martin ajoute qu'il y aura un bouleversement dans l'organigramme et qu'il faudra bien un délai de 3 mois à partir du 1^{er} janvier pour tout faire et qu'il espère pouvoir communiquer au plus tôt.

Il précise qu'il a rencontré individuellement le personnel de l'ASTB et qu'il en ressort une vraie attente en sachant que pour eux c'est une opportunité. Si on arrive à favoriser socialement leur intégration et pas au détriment de SISTM, cela sera parfait car il ne faut pas casser la dynamique de SISTM.

Ginette demande si les équipes fonctionnent comme nous ?

M. Martin répond que l'ASTB provient d'une fusion entre les Services de Flers et de Vire et que Vire avait la même organisation que nous mais que depuis 1 an elle ne l'a plus et que Flers fonctionne différemment. L'ASTB attend donc l'organisation de SISTM.

Il ajoute qu'il réfléchira sur la composition des membres de la CMT car l'intérêt est d'intégrer du personnel de l'ASTB.

8. Remplacement de l'animateur

Audrey Chapron propose de remplacer Karine De Neef en tant qu'animatrice de la CMT.

Les membres de la CMT acceptent ce remplacement.

Mélanie ALBARET étant la suppléante de Karine De Neef, elle devient titulaire.

9. Formation des membres CMT

M. Martin indique que c'est en suspens car il doit voir juridiquement ce qu'il adviendra de la CMT après fusion avec l'incorporation éventuelle de nouveaux membres.

La formation aura donc lieu en 2022.

Les membres de la CMT acceptent que leur formation ait lieu en 2022.

10. Questions diverses

Aucune question.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement
--